



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2025

(Article L.2121.25 du Code général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi vingt-deux septembre à 20h00, le Conseil Municipal de la commune d'EPINAY-SUR-ORGE, légalement convoqué, s'est rassemblé salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur MARCHAU, son Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. MARCHAU, Maire,

Mme CASTAINGS, M. V. GALLET, Mme PANZANI, M. BARRIERE, Mme LEQUEUX, M. FABBRO, Mme MARTIN, M. WALTER, Maires-Adjoints,

M. DUCHESNE, Mme CHABRILLAT, M. MARAIS, Mme LUTIER, M. SCHILTZ, Mme BOURDOUX, M. O. GALLET, M. TURCHI, M. HADDAD, Mme BAIRRAS, M. P. LEGOUGE, M. FUTOL, M. M. LEGOUGE, Conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : **M. RANDOING, Mme LE POULAIN, M. DUGAST, Mme DESSAILLY, Mme GAUDRY, Mme DRAGHI, Mme DORLENCOURT.**

ABSENTS : **Mme DORLAND, M. DIDRY, M. LACASSAGNE, M. BLOTTIERE.**

Conformément à l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le nombre de conseillers municipaux en exercice présents à la séance étant supérieur à la moitié du nombre des membres en exercice, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal.

Madame Christelle BOURDOUX a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a accepté.

Le Conseil Municipal a procédé à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour et les a adoptés dans les conditions suivantes :

Délibération 67/2025 – PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2024 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS SACLAY

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 68-2025 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXTENSION DE RESEAU DE VIDEOSURVEILLANCE DE LA VILLE D'EPINAY SUR ORGE

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 69-2025 – MISE A JOUR DES EFFECTIFS

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 70-2025 – CREATION D'UN POSTE DE CHARGÉ DE COMMUNICATION

→ ADOPTION A LA MAJORITE

Délibération 71-2025 – APPROBATION DU NOUVEAU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) 2025-2030

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 72/2025 – RENOUELEMENT DU PROJET DE FONCTIONNEMENT DU RELAIS PETITE ENFANCE 2026-2030

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 73-2025 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SUR PROJETS POUR DES ASSOCIATIONS

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 74-2025 – MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX POUR LA TRANSFORMATION DES COURS D'ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE EN COURS OASIS – GROUPE SCOLAIRE PAUL VALERY

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 75-2025 – MISE EN ŒUVRE DES ASTREINTES ADMINISTRATIVES EN CAS D'INFRACTION AUX REGLES D'URBANISME ET INSTAURATION D'UN BAREME

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 76-2025 – RÉTROCESSION PAR GPA (GRAND PARIS AMENAGEMENT) AU PROFIT DE LA COMMUNE DES PARCELLES CADASTRÉES ZD 437-440-450-462-480-524-530-536 ET DE LEUR INTEGRATION AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 77/2025 – DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT DE SEQENS SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE DE 15 LOGEMENTS SOCIAUX SISE 41 GRANDE RUE

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Affiché et publié le

25 SEPT 2025

Olivier MARCHAU
Maire d'Épinay-sur-Orge

